

<http://www.snetap-fsu.fr/Non-a-la-liberalisation-de-l-apprentissage-et-de-la-formation-professionnelle.html>



# **Non à la libéralisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle !**

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : mardi 24 avril 2018

Date de parution : 24 avril 2018

---

**Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés**

---



## Projet de loi sur la réforme de l'apprentissage et de la formation continue Communiqué intersyndical du 18 avril ([CGT](#), [FO](#), [Snetap-FSU](#), [SEA-UNSA Education](#))

A l'appel de nos 4 organisations, une quarantaine de personnels se sont invités au [CNEA](#) pour relayer l'inquiétude des 6000 agents des [CFA/CFPPA](#), dans le cadre du projet de loi sur la réforme de l'apprentissage et de la formation continue.

Les 4 organisations, représentant plus de 80% des personnels, s'inquiètent de l'avenir de l'enseignement agricole public, de la mise en concurrence des établissements et de la dégradation programmée de la formation des apprentis.

Dans un premier temps, l'intersyndicale a empêché la tenue du CNEA afin de dénoncer un calendrier très resserré excluant toute négociation avec les organisations syndicales.

Par son action, elle a obtenu une audience avec la Conseillère du ministre.

Celle-ci n'a fait que confirmer la volonté du Président de la République de « libéraliser l'apprentissage ».

Par la suite, la [DGER](#) a choisi de délocaliser le CNEA, du ministère vers ses propres locaux, pour qu'il se tienne à tout prix. Déterminés, les représentants de l'intersyndicale se sont invités pour perturber le déroulement de l'instance afin que l'avis ne soit pas donné et pour obtenir un réel calendrier de négociation avant le débat parlementaire.

Au final, l'obstination de l'administration a conduit un CNEA croupion, d'une durée de 2 minutes chrono en main, à émettre un avis. Sous les huées des militants de l'intersyndicale, l'avis a été donné avec seulement 6 voix exprimées, (dont 5 contre et une pour de l'administration) sur 60 votants potentiels.

## L'intersyndicale appelle à poursuivre la contestation de la loi en :

- participant massivement à la journée de grève du 22 mai

## **Non à la libéralisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle !**

---

- refusant de répondre aux convocations aux examens
- interpellant les parlementaires, qui auront à débattre dans les semaines à venir de ce projet de loi inique.

Des préavis de grève seront déposés pour la journée du 22 mai et la période des examens.

A Paris, le 18 avril 2018

